

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MAM ENTREPRISES FAMILIALES

Code ISIN : FR0000988933 part C

FCP géré par Meeschaert Asset Management

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le fonds est classifié "Actions des pays de l'Union Européenne"

MAM ENTREPRISES FAMILIALES a pour objectif de gestion d'offrir une croissance du capital à moyen ou long terme par le biais d'un portefeuille investi en actions d'entreprises des pays de l'Union Européenne.

A titre purement indicatif, l'indice CAC ALL TRADABLE Net Return pourra être utilisé comme indicateur de comparaison à posteriori de la performance. Le CAC ALL TRADABLE Net Return est l'indice le plus large de la Bourse de Paris. Composé des 250 premières valeurs inscrites sur eurolist, il se veut représentatif de l'ensemble de l'économie française. Cet indice a pour vocation de mesurer l'évolution globale du marché des actions à long terme. Il sert de référence pour la gestion des fonds investis en actions françaises, qu'ils soient diversifiés ou spécialisés dans un secteur économique. Il est calculé dividendes réinvestis.

La stratégie d'investissement du portefeuille est une gestion active de convictions sans a priori de niveaux de capitalisations boursières. Le fonds recherche des titres dont les cours en Bourse paraissent être sous-évalués au regard de la qualité de l'entreprise et de ses perspectives de croissance. Le portefeuille est en permanence investi à hauteur de 75 % au moins en actions et autres titres éligibles au PEA des marchés d'actions des pays de l'Union européenne dont les principaux actionnaires sont une ou des personnes physiques ou une ou des familles, qui exercent ou non des fonctions au sein de ces sociétés ; il peut également s'intéresser aux filiales cotées de ces mêmes sociétés. Le fonds investira au minimum 30% de son actif net dans des actions cotées émises par des sociétés dont le siège social est implanté en France. Au minimum 10 % de l'actif doit être investi dans des actions cotées de TPE, PME ou ETI françaises. Les TPE, PME ou ETI sont des entreprises qui occupent moins de 5 000 personnes d'une part et qui, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros. Leur capitalisation boursière est inférieure à deux milliards d'euros ou l'a été à la clôture d'au moins un des quatre exercices comptables précédant l'exercice pris en compte pour apprécier l'éligibilité des titres de la société émettrice. Le FCP pourra être investi dans des actions de petites et très petites capitalisations négociées sur Alternext ou sur le marché libre (marché non réglementé) qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit, qui sont susceptibles de rencontrer des risques de liquidités et qui sont, en général, plus volatiles que les grandes capitalisations. La gestion peut, à hauteur maximum de 10% de l'actif net, être élargie aux actions des places étrangères hors Union Européenne. Le fonds peut également détenir jusqu'à 10 % de l'actif net des parts d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion. Le fonds peut investir sur les marchés obligataires incluant les obligations convertibles et sur les titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés jusqu'à 20% de son actif net. La gestion est une gestion active de convictions basée sur une analyse interne réalisée par les équipes de gestion du fonds : avec notamment l'étude des flux sur les marchés obligataires d'émetteurs privés, les bilans, rapports annuels et les équipes de managements des sociétés, l'environnement concurrentiel et les perspectives du secteur d'activité. Elle ne résulte pas uniquement des critères des agences de notation. Dans les limites de 100 % de l'actif et pour poursuivre l'objectif de gestion, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change et/ou de reconstituer une exposition synthétique. Il ne sera pas recherché de surexposition. Dans la limite de 10% de l'actif net, le fonds pourra investir dans des titres à caractère spéculatif non notés ou notés "High Yield" Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière. La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit...) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note. Le fonds privilégiera des titres cotés en euro.

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans. Les revenus sont capitalisés. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chez CACEIS BANK avant 12 heures pour qu'il soit exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour, les opérations de rachat étant exécutées de façon quotidienne.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de ce fonds est 6, il reflète principalement le risque du marché des actions européennes sur lequel il est investi.

Les principaux risques du fonds non pris en compte par l'indicateur sont :

Risque de liquidité: Risque que l'investisseur ne puisse pas négocier ses titres à la vente dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, La survenance de ce risque pourra faire baisser la Valeur Liquidative de l'OPCVM.

- Les données historiques utilisées pour l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque affichée et le classement du fonds ne sont pas garantis, ils peuvent évoluer dans le temps.
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais uniques à la souscription et au rachat	
Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	1,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés en cours d'exercice	
Frais courants	3,02% *TTC de l'actif net l'an
Frais prélevés sous conditions spécifiques	
Commission de performance	10% TTC maximum de la surperformance du FCP au-delà de l'indice de référence

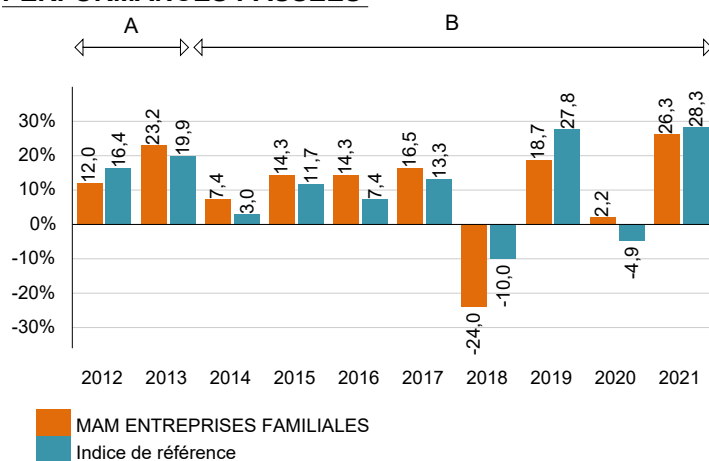
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, ces frais peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre distributeur ou de votre conseiller sur le montant effectif de ces frais.

*Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2021. Il peut varier d'une année sur l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Le montant de la commission de performance pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 0.008% de l'actif net moyen par part sur l'année. La commission de surperformance se calcule selon la méthode de l'actif indicé sur une période d'observation de 12 mois allant du 1er janvier au dernier jour de bourse du mois de décembre de la même année. La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois. **La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part est négative, tout en restant supérieure à l'indice de référence.** Une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "frais et commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com

PERFORMANCES PASSES



Les performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures.

Ces performances intègrent la totalité des frais hors frais d'entrée ou de sortie. La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis. A compter du 08/11/2013, l'indice de référence tient compte des dividendes réinvestis.

Ticker Bloomberg indice de référence : SBF250NT.

Date de création du fonds : 18/10/2002

Devise de référence : EUR

A : CAC ALL TRADABLE

B : CAC ALL TRADABLE NTR

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS BANK

L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Le prospectus dans sa version la plus récente ainsi que les derniers rapports annuels et périodiques sont disponibles gratuitement en français auprès de Meeschaert Asset Management, par écrit à Tour Maine Montparnasse 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15, et sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933 - définition disponible sur le site internet www.meeschaertassetmanagement.com). L'OPC opte pour le statut d'institution financière non déclarante française réputée conforme tel que prévu dans le prospectus complet et dans l'IGA France-Etats-Unis du 14 novembre 2013. Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site de Meeschaert Asset Management à l'adresse www.meeschaertassetmanagement.com. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Meeschaert Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. La société de gestion Meeschaert Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les Informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2022.

Meeschaert Asset Management

Tour de Montparnasse
33 avenue du Maine
75755 Paris Cedex 15

Meeschaert Asset Management S.A.S. au capital de 125 000 euros

R.C.S. PARIS 329 047 435 - NAF 6430Z

Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-040 00025